REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté
portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 12 février 2007 instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs du ministère de l'agriculture et de la pêche;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 11 décembre 2018 pour le renouvellement de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs ;

Arrête :

Article 1er

La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Titulaires

- Monsieur Xavier Maire, chef du service des ressources humaines, président ;
- Monsieur Laurent Belleguic, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Simone Hayot, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Christine Mourrieras, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Monsieur Vincent Faucher, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Rekha Bernard, adjointe à la cheffe du bureau de la gestion des dotations et des compététences.

Suppléants

- Madame Nadine Richard-Péjus, adjointe au chef du service des ressources humaines ;
- Monsieur Cédric Montesinos, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération ;
- Madame Didier Silpa, adjoint à la cheffe de bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Madame Béatrice Rolland, inspectrice générale chargée de l'appui aux personnes et aux structures ;
- Madame Anne-Sigrid Fumey, adjointe à la cheffe de bureau de gestion des personnels de catégorie B et C ;
- Monsieur Pierre-Henri Paulet, chargé de mission auprès de la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C.

B - Représentants des organisations syndicales

Titulaires

Adjoints administratifs principaux de 1ère classe

- Madame Martine Fontan (UNSA)
- Madame Nadine Jean-Baptiste (FO)

Adjoints administratifs principaux de 2ème classe

- Monsieur Jérôme Lebon (FSU-CGT)
- Monsieur Benoît Pecqueur (UNSA)
- Madame France Vidal (CFDT)

Adjoints administratifs

- Madame Salama Echati Daoulabou (FSU- CGT)

Suppléants

Adjoints administratifs principaux de 1ère classe

- Madame Lydie Almeda (UNSA)
- N. (….) (FO)

Adjoints aministratifs principaux de 2ème classe

- Madame Caroline Guiho (FSU-CGT)
- Madame Stéphanie Pfleger (UNSA)
- Madame Catherine Boissin (CFDT)

Adjoints administratifs

- N. (….) (FSU-CGT)

Article 2

L'arrêté du 2 décembre 2019 fixant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints administratifs est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 9 novembre 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,
Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Cédric MONTESINOS